

# VENIR AU FESTIVAL DU FILM D'HISTOIRE AVEC VOS ÉLÈVES

## Mode d'emploi

### 2 démarches simultanées !

#### AUPRÈS DE L'ÉDUCATION NATIONALE PLATEFORME ADAGE

Vous devez informer l'Éducation nationale de votre projet en l'inscrivant sur ADAGE.

De plus, si vous souhaitez utiliser la part collective du pass Culture, cette inscription sur ADAGE est indispensable.

##### 1 JUSQU'AU 7 JUILLET

Inscrivez votre projet de participation au festival en répondant à l'appel à projets sur la plateforme ADAGE (accessible depuis votre espace ARENA).

Le Festival International du Film d'Histoire dispose d'une campagne d'appel à projets spécifique accessible dès la page d'accueil.

ADAGE est l'interface dédiée à l'utilisation du pass Culture pour sa part collective.

Une nouvelle version d'ADAGE est en ligne depuis avril 2023. Des tutoriels et guides sont téléchargeables pour en faciliter la prise en main.



Vous trouverez toutes les infos sur le [site du rectorat](https://www.ac-bordeaux.fr/offre-culturelle-dans-le-cadre-de-l-appel-a-projets-adage-2023-2024-129011) : <https://www.ac-bordeaux.fr/offre-culturelle-dans-le-cadre-de-l-appel-a-projets-adage-2023-2024-129011>

#### PASS CULTURE

La part « collective » concerne les élèves :

- Dans un collège public ou privé sous contrat, en classe de 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> – Montant / élève > 25 €
- En certificat d'aptitude professionnelle (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année CAP) sous statut scolaire – Montant / élève > 30 €
- Dans un lycée public ou privé sous contrat, en classe de Seconde, Première et Terminale – Montant / élève > 30 € (2<sup>nd</sup>e) ; 20 € (1<sup>re</sup> et de T<sup>le</sup>).

##### 2 8 JOURS AVANT LA SÉANCE

Sur ADAGE, réservez l'offre pass Culture correspondant à votre inscription et confirmez la.

#### Renseignements concernant ADAGE

DAAC – Rectorat de Bordeaux

**Sandra Mourad**

Conseillère académique Art & Culture

Chargée du dossier Cinéma-Audiovisuel

05 57 57 35 90

[sandra.mourad@ac-bordeaux.fr](mailto:sandra.mourad@ac-bordeaux.fr)

#### AUPRÈS DU FESTIVAL DU FILM D'HISTOIRE

Vous devez communiquer au Festival toutes les informations nécessaires à l'organisation des séances, pour nous permettre de répondre au mieux à vos souhaits.

##### 1 DU 7 JUIN AU 7 JUILLET

Remplissez le formulaire d'inscription en ligne.

Enregistrez et imprimez le récapitulatif qui s'affiche.

> [www.cinema-histoire-pessac.com](http://www.cinema-histoire-pessac.com)

##### 2 JUSQU'AU 10 SEPTEMBRE

Confirmez votre inscription avec le récapitulatif signé par le chef d'établissement et le projet pédagogique.

Mail > [scolaire@cinema-histoire-pessac.com](mailto:scolaire@cinema-histoire-pessac.com)

Courrier > 7 rue des Poilus – 33600 Pessac

Le nombre de places est limité et les inscriptions seront validées aussi en fonction des places disponibles.

**Attention**, si un établissement inscrit plus de 3 classes sur un même dispositif, le festival ne peut garantir l'accès à la totalité des élèves.

#### DÉBUT OCTOBRE

La mission scolaire du festival

- Établira une **programmation des séances** en fonction des demandes d'inscription.
- Communiquera aux enseignants inscrits les **précisions concernant les projections** : dates, horaires et autres informations utiles.
- Publiera les **offres pass Culture** correspondantes, en accord avec les établissements qui en auront fait la demande pour leurs classes.

#### Renseignements concernant le festival :

Mission scolaire

**Julia Pereira**

Commissaire générale adjointe,

déléguée au programme pédagogique

05 56 46 69 86

[scolaire.festival.pessac@wanadoo.fr](mailto:scolaire.festival.pessac@wanadoo.fr)

### TARIFS DES SÉANCES SCOLAIRES DU FESTIVAL

1 film : 4€ · 2 films : 8€ par élève

Gratuit pour 2 accompagnateurs par classe (≤ 30 élèves)